



L'accent
Catalan

Mon Département

SEPT-OCT 2023 // N°33

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES



> Kit "Mes premières règles", tablette-PC, produits bio et locaux dans la restauration scolaire ...

**LE DÉPARTEMENT
«BOOSTE» LA RENTRÉE**



L'interview

d'Hermeline Malherbe

Présidente du **Département des Pyrénées-Orientales**

En cette rentrée scolaire, vous vous attaquez au tabou des règles et au problème de la précarité menstruelle au collège. Pourquoi ?

Un livret d'information « Les règles, si on en parlait ? » est distribué auprès de l'ensemble des collégiens. Les garçons, comme les filles, sont concernés. Trop souvent, des collégiennes ne vont pas à l'école pendant leurs règles car elles n'ont pas les moyens de se procurer des protections hygiéniques ou d'en changer aussi régulièrement qu'elles le souhaiteraient. On estime ce chiffre à environ 12 %. Un phénomène qui entraîne de multiples problèmes : gêne, honte, décrochage scolaire, absentéisme... Avec la Majorité départementale, nous avons décidé d'agir. Toutes les collégiennes de 6^e reçoivent du Département un kit « Mes premières règles », constitué de protections périodiques et d'une culotte de règles lavable en coton bio. Il s'agit d'accompagner les jeunes filles dans cette étape clé qu'est la puberté, lever les tabous, déconstruire les clichés et les stéréotypes de genre. C'est important de se sentir bien dans son corps. Ce dispositif concerne d'abord les élèves de 6^e. Sensibiliser et informer tous les collégiens, c'est faire en sorte que tous les élèves soient respectueux les uns envers les autres.

Vous distribuez une tablette-PC à chaque collégien. Comment le Département favorise-t-il les conditions de réussite des collégiens ?

Plus de 20 000 collégiens ont effectué leur rentrée cette année. Nous équipons tous les élèves de 6^e d'une tablette-PC nouvelle génération. Grâce au Département, tous les collégiens sont dotés d'un ordinateur

portable, ce qui est nécessaire pour avoir accès aux ressources numériques, aux nouvelles technologies éducatives. Notre Majorité départementale a cette volonté de lutter contre les inégalités et la fracture numérique. Au Département, nous créons les conditions pour que chaque jeune soit heureux d'aller au collège. Accueil, restauration scolaire, entretien et rénovation énergétique des bâtiments, soutien aux activités artistiques et environnementales, sport, engagement citoyen... Nous soutenons les familles sur la restauration scolaire, l'accès à la culture, la lecture, sans oublier la sensibilisation au changement climatique, aux côtés des enseignants. Où qu'il soit sur le territoire, chaque jeune doit trouver toutes les clés d'épanouissement dans son collège.

Vous vous réjouissez de la reconstruction du Musée de Préhistoire de Tautavel et du rapprochement avec le Château-Musée de Bélesta. Une bonne nouvelle pour l'attractivité de la Vallée de l'Agly ?

Une nouvelle page va s'écrire pour les deux sites si importants pour le territoire. Nous avons fait le choix, avec Carole Delga et tous les acteurs du Musée y compris les citoyens concertés, d'agrandir le site actuel. Le futur Musée sera plus interactif, moderne et plus accessible. En créant un trait d'union entre Tautavel et Bélesta, nous écrivons l'avenir de deux sites majeurs témoins de notre Préhistoire, moteurs pour l'attractivité de toute la Vallée de l'Agly. Cela va dans le sens d'un tourisme durable et écoresponsable.

Valeurs en fête revient pour une deuxième édition le 7 octobre au Palais des rois de Majorque à Perpignan. C'est ouvert à tous !

Oui, j'invite tous nos habitants à venir fêter avec nous les valeurs de fraternité, d'entraide, de partage, d'engagement et de solidarité au Palais des rois de Majorque à l'occasion de cette grande fête populaire qu'est "Valeurs en fête". Cet événement réunit les associations culturelles, sportives, environnementales, solidaires... Bien sûr, il s'agit de promouvoir l'engagement citoyen et le bénévolat. Le travail de ces associations est ô combien précieux pour la vitalité de notre territoire et le bien vivre ensemble. Venez nombreux profiter des animations gratuites qui vous seront proposées tout au long de la journée. Venez vous engager !

Vous avez été sur le front des incendies, qu'en est-il ?

L'été a été compliqué et la situation a été maîtrisée. Je salue le travail des pompiers, celui de toutes les forces de l'ordre ainsi que le sang froid de chacun qui a permis qu'aucune victime ne soit à déplorer. Je pense bien sûr aux habitants qui ont vu leur maison brûler ou en partie brûler. Je tiens tout particulièrement à remercier les bénévoles et les élus des communes. Et je salue l'aide annoncée par Carole Delga à Saint-André pour les entreprises sinistrées. Pour faire face à la situation cet été, nous avons mis en place des moyens plus importants comme l'hélicoptère bombardier d'eau, ce qui nous permet d'être très réactifs pour lutter contre les feux naissants. Nous avons demandé et obtenu des renforts supplémentaires de l'État. Grâce à notre stratégie, les pompiers ont pu éviter l'embrasement de 268 départs de feu cet été.

“ Lever le tabou des règles ”



#climat

Soutien aux projets de développement durable, à la lutte contre la précarité énergétique des bâtiments

Le Département s'engage concrètement pour le développement durable des Pyrénées-Orientales : aides financières, appels à projets, financement de programmes d'éducation à l'environnement et au développement durable.

« Le Département lance des appels à projets en soutien aux projets de développement durable tels que la végétalisation des espaces urbanisés afin de développer un poumon vert urbain à vocation potagère et lieux de rencontres ou encore l'ouverture d'un atelier solidaire de réparation et de recyclage de vélos. Il entend aussi soutenir les communes dans les rénovations énergétiques des écoles, favorisant le confort des enfants durant la saison chaude. »



➤ **Martine Rolland**,
Conseillère départementale en charge de la Transition écologique, de l'Environnement et de la Mer

#santé

Le Département s'engage pour des services de santé et de proximité

Le Département soutient la création d'un Pôle médical au Haut-Vernet à Perpignan, projet porté par l'association Maison de santé pluriprofessionnelle du Haut-Vernet à hauteur de 150 000 €.

« Le Département poursuit ses efforts et active tous les leviers pour renforcer la présence médicale de proximité dans les territoires. Il estime que les initiatives publiques comme privées doivent être soutenues.

L'objectif étant d'offrir un service médical de qualité, de proximité et accessible financièrement à tous. La santé relève de la responsabilité de l'État. Ce n'est pas une compétence du Département mais c'est une exigence portée par la Majorité départementale. »



➤ **Françoise Fiter**, Vice-Présidente du Département déléguée à la Santé, Personnes âgées - Personnes handicapées

Sessions du 29 juin & du 20 juillet · Les élu-e-s ont voté

Le Département mobilisé pour protéger et préparer l'avenir de toutes et de tous !



COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : UNE BONNE GESTION FINANCIÈRE

L'Assemblée départementale a approuvé le compte administratif 2022, qui retrace l'exécution de l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2022.

« Le compte administratif 2022 est l'expression du bilan budgétaire et financier du Département. Celui-ci est de nature à révéler la capacité de notre institution à inscrire son action dans le futur et démontre la volonté du Département de consolider les politiques départementales au service des solidarités humaines et territoriales. Au titre de l'exercice 2022, les dépenses ont diminué en raison de la renationalisation du RSA : 6 M€ dégagés. La bonne gestion financière du Département permet cette année encore de dégager des marges de manœuvre, de nature à favoriser la volonté départementale d'investissement. Le niveau d'investissement en 2022, 153,8 millions d'€, est un record historique et a été financé pour une grande partie par l'institution. Le niveau d'endettement par habitant est de 299€ contre 520€ par habitant pour la moyenne des Départements équivalents. La capacité de désendettement ressort à 1,43 année. De solides fondamentaux dans un contexte de recettes réelles de fonctionnement en baisse de 3 %. Cette diminution notable s'explique par la perte de recettes transférées à l'État au titre du droit à compensation afférant à la renationalisation du RSA. Notre Majorité départementale agit avec force et détermination pour un développement harmonieux de notre territoire et pour le respect de ses habitants. »



➤ **Robert Garrabé**, Vice-Président du Département en charge des Finances

#protection de l'enfance

Une structure expérimentale d'hébergement et d'accompagnement d'enfants

Le Département lance un appel à projet pour créer une structure expérimentale d'hébergement et d'accompagnement d'enfants relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance. A ce jour, 1 700 enfants sont accueillis au sein de structures publiques ou associatives autorisées et financées par le Département, ainsi qu'au sein de familles d'accueil salariées du Département.



« Dans les Pyrénées-Orientales, comme sur l'ensemble du territoire national, les mesures de protection de l'enfance ont connu une augmentation de plus de 83 % en 10 ans. Avec cet appel à projets pour la mise en place d'une structure expérimentale rattachée à une ou plusieurs Maisons d'Enfants à Caractère Social implantées dans les Pyrénées-Orientales, il s'agit d'accueillir 24 enfants de 10 à 18 ans nécessitant une prise en charge individualisée et renforcée. L'objet de la prise en charge est d'accueillir et d'accompagner l'enfant, de remobiliser ses ressources, de le soigner et de lui permettre de retrouver un cadre de vie sûr favorisant son développement. »

➤ **Madeleine Garcia-Vidal**, Vice-Présidente du Département en charge de la politique Enfance - Famille.



et aussi...

➤ **Le Département a voté 184 240 €** au bénéfice d'associations à caractère social (Équilibre 66, Opticiens Lunetiers sans Frontières, Union Départementale des CCAS, Le Fil à Métisser, Entr'aides Roussillon...).

➤ **Droit à l'IVG : motion de soutien.** Les élu-e-s ont adopté une motion de soutien à toutes les femmes andorranes qui militent pour le droit à l'IVG dans la principauté d'Andorre, à l'image de Vanessa Mendoza Cortés, psychologue scolaire, présidente de l'association Stop Violences, devenue porte-voix de toutes les femmes andorranes qui n'ont pas droit à l'IVG dans leur principauté. En France, beaucoup militent pour une inscription de ce principe dans la Constitution française. En Andorre, ce droit n'est toujours pas acquis. Au Département nous sommes très engagés dans la lutte contre toute forme de discrimination et les violences faites aux femmes. Nous demandons à Emmanuel Macron, coprinced'Andorre, de prendre position et influencer le gouvernement andorran pour rendre leur liberté aux femmes et cesser toutes persécutions envers celles qui veulent disposer librement de leur corps en légiférant pour un droit à l'avortement libre et sans contraintes.

➤ **Les élu-e-s départementaux ont adopté une motion concernant la protection des élus locaux et des agents du service public** demandant ainsi à l'État : une protection effective des maires, élus locaux et agents des services publics qui défendent l'intérêt général ; des sanctions pénales pour les auteurs de violences faites aux élus et agents publics en les alignant sur celles faites aux personnels en uniforme.

Le périmètre de la Réserve marine de Cerbère-Banyuls bientôt étendu

Suite à la large concertation, le Département propose, avec ses partenaires, d'agrandir la Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls de 1 000 hectares. Après enquête publique, le scénario devrait se concrétiser d'ici 2025-2026.



Atelier-bateau mené dans le cadre de la concertation avec les habitants et professionnels concernés le 5 juillet 2022 à Port-Vendres. De gauche à droite : Martine Rolland, Conseillère départementale en charge de la Transition écologique, de l'Environnement et de la Mer, Grégory Marty, Maire de Port-Vendres et Conseiller départemental et Hermeline Malherbe, Présidente du Département (au micro).

ateliers de travail, plateforme collaborative, questionnaire en ligne, réunions d'information et de concertation... Les scientifiques s'accordent tous à dire qu'il est aujourd'hui nécessaire d'agrandir le périmètre de la Réserve qui s'étend de Banyuls-sur-Mer à Cerbère. « Cette concertation a été réussie car nous avons pu concilier les enjeux en termes de préservation du milieu marin, tout en continuant à gérer les activités sur la côte. C'est cette adéquation qui est en jeu ! Il ne s'agit pas d'opposer les usages mais bien de les aménager afin de les rendre compatibles avec la protection du milieu », affirme Frédéric Cadène, Conservateur de la Réserve marine. La Présidente du Département, Hermeline Malherbe, salue ce projet d'extension qui « répond aux enjeux actuels de crise écologique et de prise de conscience citoyenne ». L'enquête publique devrait démarrer au second semestre 2024. Un beau cadeau pour la Réserve marine qui fêtera ses 50 ans l'année prochaine !

* Pêcheurs professionnels et de loisir, plongeurs, plaisanciers, loueurs de bateaux et de kayaks, promenades en mer et associations de protection de la nature.

LE SAVIEZ-VOUS ?

> Les équipes de la Réserve accueillent près de 1 500 élèves tout au long de l'année, du primaire à l'université.



↳ Martine Rolland,

Conseillère départementale en charge de la Transition écologique, de l'Environnement et de la Mer

« Merci à tous nos partenaires, Parc naturel marin, État, Universités* avec qui nous avons mené cette concertation. La mobilisation a été grande sur chaque rencontre, prouvant que nous sommes tous déterminés à poser les bases d'une aventure collective réussie. »

*Université de Perpignan Via Domitia, Université Paul Valéry Montpellier III et Observatoire océanologique de Banyuls-sur-Mer.

> La Réserve, c'est :



> Plus d'une quinzaine de suivis réalisés chaque année, en collaboration avec les scientifiques (mérrou, corb, daurade, barracuda, corail rouge, herbier de posidonie, coralligène...).



> La gestion de la zone qui attire 35 000 plongeurs et plus de 850 pêcheurs de loisir chaque année.



> Des actions de sensibilisation à l'environnement auprès des scolaires et auprès des habitants et visiteurs l'été avec le sentier sous-marin (plage de Peyrefite).

Une bonne nouvelle pour la protection de notre Méditerranée et de la côte rocheuse catalane : la Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls, d'une surface de 650 hectares, devrait s'étendre, au nord et au sud et gagner 1 000 hectares de zones protégées. C'est le scénario gagnant retenu suite à une démarche de concertation. Pendant plus d'un an et demi, le Département, gestionnaire de la réserve a concerté, avec le Parc naturel marin, les différents acteurs* concernés par cette extension et les citoyens. Ateliers-bateaux,



> Christian Grau, Maire de Cerbère

« L'extension de la Réserve signifie pour nous la création d'une zone de protection renforcée au Cap Cerbère. Cette zone favorisera la biodiversité et confortera la collaboration des chercheurs des deux côtés de la frontière. L'extension de la Réserve est un atout pour notre ville, une nécessité pour la protection, la préservation de la biodiversité et de l'environnement qui n'ont pas de frontières et qui nous concernent tous. »



> Bernard Perez, Président du Comité régional des pêches d'Occitanie et des élevages marins

« Je salue le travail mené par les équipes de la Réserve et le Département. Les pêcheurs ont participé aux nombreux groupes de travail et ont été force de proposition, afin de trouver un consensus entre protection et maintien de l'activité économique. C'est une zone que les pêcheurs connaissent bien évidemment, ils y travaillent. Nous souhaitons tous une pêche durable, responsable et vertueuse. Sans aucun doute, ces travaux s'avéreront bénéfiques, tant pour les professionnels que pour la ressource. »

Interreg
POCTEFA



> Participez à la 1^{re} consultation citoyenne de l'Espace Catalan Transfrontalier (EsCaT)

Dans le cadre d'une concertation menée par le Département des Pyrénées-Orientales, la Generalitat de Catalunya et la Diputació de Girona, le Département vous invite à répondre à un questionnaire en ligne jusqu'au 1^{er} octobre afin de mieux connaître vos habitudes de vie, votre ressenti et vos attentes par rapport à l'Espace Catalan Transfrontalier.

Cette consultation s'inscrit dans un grand projet porté par le Département, la Generalitat de Catalunya et la Diputació de Girona pour améliorer la qualité de vie des habitants. Prochainement, des projets issus du territoire transfrontalier seront soutenus à hauteur de plus de 4 millions d'euros, grâce aux fonds européens (projets liés à l'adaptation au changement climatique, la langue catalane, la cohésion sociale, l'aménagement du territoire, la participation citoyenne transfrontalière...). Ensemble, améliorons notre qualité de vie et construisons un territoire qui nous ressemble en répondant à l'enquête.

> Scannez ce QR code : espace-catalan-transfrontalier.jenparle.net



Accès au numérique renforcé pour les habitants des territoires ruraux et des quartiers prioritaires

Fer de lance d'une importante politique d'inclusion numérique, le Département porte le déploiement de la fibre optique et accompagne tous les publics dans les usages du numérique. Il s'agit de faciliter l'accès aux services publics pour les usagers et d'éviter toute fracture numérique.



Alicia, ambassadrice du numérique, à la bibliothèque-médiathèque de Serralongue.

Depuis 2021, le Département recrute et forme des ambassadeurs et conseillers du numérique afin d'accompagner les habitants dans leurs usages du numérique. Priorité cette fois aux espaces culturels, aux zones rurales les plus éloignées mais aussi aux quartiers prioritaires de la ville, afin de ne laisser personne au bord de l'autoroute du numérique. Dans le Haut-Vallespir, Alicia, 26 ans, ambassadrice du numérique depuis 2 ans en contrat aidé, poursuit son action à Saint-Laurent-de-Cerdans ou Arles-sur-Tech :

« Il y a une réelle demande dans ces territoires éloignés des services, des médecins. J'accompagne essentiellement des retraités qui apprennent à communiquer via des messageries, applications. Ils sont de plus en plus autonomes et c'est formidable ! Le numérique leur permet d'accomplir des démarches pour les impôts, la CPAM. Je leur parle aussi des applications de santé pour les prises de rendez-vous en ligne. J'ai eu un tel coup de cœur pour l'aspect social que je projette de devenir assistante sociale. »



↳ Jean Roque,

Vice-Président du Département en charge des Mobilités, du Très haut débit et des Usages du numérique

« Plus de 16 000 personnes ont été accompagnées gratuitement dans le cadre d'ateliers ou dans leurs démarches en ligne (mairies, CCAS, MSP etc.). Un succès tel, que le Département renforce ce dispositif pour trois ans de plus avec le recrutement de 26 nouveaux techniciens, dont 15 en contrats aidés. »

Vous avez la parole



> **Laura,**
habitante de Canohès

« Les règles, c'est pas censé être tabou ! Il ne faut pas être gênée d'avoir ses règles car c'est naturel. C'est important de sensibiliser les garçons sur ce sujet. Ils nous critiquent parfois car on peut avoir un mauvais caractère pendant nos règles. Mais c'est encore plus énervant. Il faut lever les clichés, donc je trouve que cette action du Département est pertinente. »



> **Jade,**
habitante de Brouilla

« Je trouve génial que ce soit mis en place pour les 6^e. On a le droit de se sentir bien même quand on a ses règles. C'est une épreuve de la vie à affronter et avec ce geste, on sent qu'on n'est pas tout seul. »



> **Aude,**
Conseillère à Info Jeunes Pyrénées-Orientales

« En tant que conseillère Info Jeunes, je constate que c'est un sujet qui « tourne dans la tête » de pas mal de filles. Ce n'est pas toujours vécu sereinement. J'ai quand même constaté que certains garçons mettaient de côté des protections hygiéniques pour leurs copines. Je trouve ça chouette ! Donc ça évolue, mais beaucoup de jeunes ont du mal à trouver un espace d'écoute auprès d'adultes. »



> **Sandra,**
Directrice du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

« Il y a encore beaucoup de tabous à lever. On constate que beaucoup de femmes, de jeunes filles ne vont pas au travail ou à l'école pendant leurs règles. Il y a encore beaucoup de méconnaissance concernant le cycle menstruel, les chocs toxiques, l'endométriose... Il existe aussi parfois des difficultés liées au poids des représentations, des fausses croyances encore bien ancrées. Depuis deux ans, nous menons des ateliers pour lever les tabous, via notamment des « jeux de 7 familles » dont le but est d'informer sur les différentes protections existantes. »



> **Camille,**
Présidente de l'association Femmes Solidaires

« Nous avons lancé un dispositif qui s'appelle « Menstruellement bien ! ». Nous avons ainsi pu mettre un distributeur de protections hygiéniques à disposition de l'association Apex (hébergement de jour pour les femmes victimes de violences conjugales), de l'institut de formation IRTS à Perpignan. Et nous souhaiterions en disposer un également à l'Université de Perpignan. Autre projet qui nous tient à cœur, distribuer des culottes lavables auprès des femmes sans abris, en lien avec des associations comme les Restos du Cœur ou le Secours Populaire. »



GRAND ANGLE

Le 4 septembre dernier dans une classe de 6^e au collège Jules Verne au Soler, la Présidente du Département, Hermeline Malherbe, présentait le dispositif inédit déployé par le Département pour lutter contre la précarité menstruelle et le tabou des règles composé d'un kit "Mes premières règles" et d'un livret d'information "Les règles, si on en parlait ?".

Ci-dessus, de gauche à droite : le Principal Philippe Gallienne, la Présidente du Département des Pyrénées-Orientales Hermeline Malherbe, la Vice-Présidente du Département en charge de l'Éducation, des Collèges et de la Jeunesse Marie-Pierre Sadoury, la Gestionnaire du collège Nadia El Khattabi-Sghiouar, la Vice-Présidente du Département Françoise Fiter, la Maire du Soler et Conseillère départementale Armelle Revel Fourcade, le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale Jean-René Cambillau, la Conseillère régionale Christine Gas, le Conseiller départemental Thierry Voisin.

Une tablette-PC pour chaque collégien,
Un kit « premières règles » pour les collégiennes de 6^e ...

LE DÉPARTEMENT, AU PLUS PRÈS DES JEUNES !



> **Marie-Pierre Sadoury**
Vice-Présidente du Département
en charge de l'Éducation,
des Collèges et de la Jeunesse

« **Restauration scolaire, entretien des bâtiments, activités pédagogiques, cap sur le numérique... Le Département s'engage toute l'année auprès des collégiens, visant à la réussite de chacun. Cette année, le Département mène une action de sensibilisation et de lutte contre le tabou des règles. L'accès aux protections périodiques est un enjeu de santé, de solidarité et d'égalité. Il s'agit d'informer les filles comme les garçons, afin de lutter contre les stéréotypes. Plus globalement, cela rejoint nos préoccupations d'éducation au corps, à la santé. Le Département n'agit pas seul sur cette question mais avec un ensemble de partenaires comme l'Éducation nationale, les infirmières scolaires, les professionnels et acteurs associatifs. Les règles, ce n'est pas tabou. »**

« Les règles sont encore un sujet trop tabou »

Une première ! Le Département offre un kit « premières règles » aux collégiennes de 6^e. Il s'agit d'accompagner les jeunes filles dans cette étape clé qu'est la puberté, lutter contre la précarité menstruelle et lever les tabous autour des règles.

Les règles, si on en parlait ? C'est le titre d'un livret d'information que le Département remet cette année auprès de l'ensemble des collégiens, filles comme garçons, avec le kit « premières règles » destiné aux collégiennes de 6^e. « Lorsque j'ai eu mes premières règles, je me souviens avoir été très contente de trouver des protections hygiéniques qu'on m'avait données car c'est un sujet intime et j'étais très pudique. L'action publique sur ce sujet est pertinente ! Il y a quand même la moitié de la population qui vit ça tous les mois ! » témoigne Aude, Conseillère à Info Jeunes Pyrénées-Orientales. Pas toujours évident quand on a 11, 12 ou 13 ans d'aborder le sujet des règles à la maison, à l'école ou avec ses ami-es... Pas toujours évident de savoir quelles protections adopter. Pas toujours évident d'affronter les regards ou les questions (encore) parfois déplacés... Les règles sont encore trop souvent taboues or pourtant, quoi de plus naturel ! Hormis le caractère tabou des règles, près de 12 % des collégiennes sont touchées par ce qu'on appelle la « précarité menstruelle » : soit autant de jeunes filles qui, chaque mois pendant leurs règles, ne se rendent pas au collège faute de protection adaptée. Pour lutter contre ce phénomène, le Département a décidé de remettre dès ce mois-ci, à l'ensemble des collégiennes de 6^e*, un kit « premières règles » constitué de tampons, serviettes hygiéniques et de culottes de règles lavables. « C'est une mesure de solidarité et d'équité, explique Hermeline Malherbe, Présidente du Département. Près de 2 400 collégiennes bénéficient de ces kits « premières règles », gratuitement. Cette décision traduit la forte volonté du Département de lever le tabou des règles, déconstruire les clichés, sensibiliser et accompagner les jeunes filles dans cette période sensible qu'est la puberté et au-delà, lutter contre la précarité menstruelle », poursuit-

elle. Afin d'aider les jeunes et leurs familles, le Département mettra en place au cours de l'année des cycles de conférences et ateliers pour sensibiliser sur ce sujet.

* Dans les collèges publics.

Bon à savoir

> Explication du cycle menstruel, astuces pour atténuer les douleurs pendant les règles, présentation des différents modes de protection...

Ce guide s'adresse à toutes les jeunes filles ... et les garçons pour s'informer, mieux comprendre et être respectueux. L'égalité entre les filles et les garçons passe aussi par là !

> Le contenu du kit « premières règles » se compose de :
2 tampons, 4 serviettes,
2 protège-slips et un livret d'information.

Les protections fournies sont respectueuses de la santé et de l'environnement. Elles sont composées de produits biologiques, sans chlore ni plastique, conformément aux labels et certifications de santé publique.

Un bon sera également remis à chaque jeune pour obtenir, auprès de l'infirmière scolaire, une culotte de règles lavable.



Règles : déconstruire les clichés

Déconstruire les clichés autour des premières règles, accompagner les jeunes pour mieux connaître leurs corps fait partie des missions des professionnelles du Centre de Santé Sexuelle de Perpignan. Reportage.

> Le Centre de santé sexuelle est un service départemental, ouvert à tous, qui permet de bénéficier gratuitement de suivis gynécologiques de prévention, axés principalement sur la contraception, les infections sexuellement transmissibles, les entretiens pré et post Interruption Volontaire de Grossesse.

Les professionnels du Centre de Santé Sexuelle vous aident, vous écoutent et vous accompagnent.

N'hésitez pas, c'est gratuit et ouvert à TOUS.



Le Centre de santé sexuelle est un service départemental. L'équipe au complet.

Parmi les missions essentielles qu'assurent les professionnels de santé du Centre de Santé Sexuelle du Département, leurs interventions dans les collèges publics auprès des élèves de 4^e et de 3^e sont toujours des moments extrêmement forts et pertinents. « Vous savez, la question des règles est bien souvent encore taboue. Dans certaines familles, c'est compliqué pour les jeunes d'en parler. Nos interventions dans les collèges* sont essentielles pour bien rappeler que les règles, c'est naturel, ça fait partie de la vie ! affirme Marie-Jo Maguer, sage-femme au Centre de santé sexuelle. Il

y a toujours des clichés, des préjugés... Notre mission consiste aussi à dédramatiser, à déconstruire les clichés, pour accompagner les jeunes dans cette étape clé de la puberté. On veille à informer les filles comme les garçons, afin de lever le tabou, poursuit-elle. Le problème de la précarité menstruelle est bien réel : on le rencontre presque tous les jours lors de nos consultations. Cela concerne les jeunes filles mais pas que... Si on veut aider les femmes adultes à être à l'aise avec leur

corps, à s'émanciper, il faut intervenir auprès des jeunes filles pour déconstruire les clichés et lever les tabous. »

* À la demande des établissements scolaires.

Centre de santé sexuelle

25, rue Petite la Monnaie, Perpignan.

Tél. 04 30 19 25 88.

Accueil téléphonique du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.



Cure de jeunesse dans les collèges

Cet été, le Département a investi 1,5 M€ pour des travaux d'envergure dans les collèges : construction d'un bâtiment neuf de 585 m² pour les élèves de section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) au collège Saint-Exupéry à Perpignan, travaux liés à la performance énergétique (isolation, installation de panneaux photovoltaïques) aux collèges d'Arles-sur-Tech, Saint-Paul-de-Fenouillet, construction de blocs-sanitaires au collège de Toulouges, travaux pour l'amélioration du cadre de vie au collège de Pia.

Photos ci-dessus : Flambant neuf ! Le collège d'Arles-sur-Tech affiche une toute nouvelle façade suite à des travaux d'amélioration de la performance énergétique qui ont démarré en 2022 (remplacement des menuiseries et isolation du bâtiment). Concrètement, cela apporte plus de confort pour les élèves, été comme hiver et moins de dépenses en énergie !

Une tablette-PC pour chaque collégien

Investir dans l'éducation, c'est le choix du Département !



Le Département a remis une tablette-PC pour chaque collégien et collégienne de 6^e et de 5^e.

Dans le cadre de ses compétences, le Département assure le financement, la construction et l'entretien des collèges, avec l'ambition d'offrir à chacune et à chacun un cadre d'enseignement de qualité. Dans les Pyrénées-Orientales, nous avons décidé d'aller plus loin en développant de nombreuses actions éducatives et en remettant un ordinateur portable à chaque nouveau collégien. Cette action constitue un facteur d'égalité entre les élèves, destiné à faciliter les apprentissages, à favoriser l'accès aux connaissances et l'autonomie, et à contribuer à la réussite de tous. Cette initiative, comme le raccordement des établissements à Internet

à très haut débit, ou l'installation de tableaux interactifs, s'inscrit dans une démarche globale de développement des nouvelles technologies au collège et de lutte contre les inégalités sociales et territoriales. Elle illustre le rôle important du Département dans la mise en œuvre de politiques publiques de proximité innovantes, utiles à toute la population.

EN CHIFFRE

> 10 500 collégiens vont recevoir une tablette-PC du Département.

La jeunesse en fête avec le Raid Nature des Collèges et Génération 66



224 collégiens ont participé le 6 juin dernier au Raid Nature des Collèges autour du lac du barrage de l'Agly, à Caramany. Une manifestation sportive en l'honneur du sport scolaire, organisée en partenariat, en partenariat avec l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'UDSIS et la mairie de Caramany. Bravo à tous les participants !



822 jeunes, de 11 à 17 ans, ont répondu présent à l'invitation du Département le 11 juillet dernier pour participer à la 14^e édition de Génération 66. Un record de participation ! Merci à eux pour ce bel élan de jeunesse, tous enthousiastes et volontaires. Une journée organisée par le Département, en partenariat avec la Fédération départementale des Foyers Ruraux, les Points Information Jeunesse et Points Jeunes, les associations locales, organismes associés et les institutions comme l'Afev Perpignan, l'Udsis 66, les sapeurs-pompiers du SDIS 66, la Gendarmerie des Pyrénées-Orientales, le Sydetom 66...

> Sayana,

Co-Présidente de l'Assemblée départementale des collégiens - Collège des Albères à Argelès-sur-Mer

« Beaucoup de devoirs se font avec l'informatique et certains collégiens n'ont pas d'ordinateur parce que ça coûte cher. Du coup, si on offre un ordinateur ou une tablette à chaque collégien, je trouve ça bien parce qu'on aura tous les mêmes moyens pour travailler et s'en sortir. »

> Souhayl,

Co-président de l'Assemblée départementale des collégiens - Collège Marcel Pagnol

« C'est une super initiative notamment pour les élèves qui n'ont pas forcément de moyens informatiques chez eux. Beaucoup d'élèves pourront énormément progresser avec ces tablettes-ordinateurs, dans le sens où ils auront déjà un moyen de travailler à domicile. Certains élèves n'ont qu'une seule tablette pour toute la famille à la maison donc pour travailler c'est compliqué ! »

> Emma,

habitante de Perpignan

« On nous fait beaucoup de choses sur Internet maintenant donc c'est bien que chaque élève puisse être autonome par rapport au numérique. C'est important que cette mesure puisse toucher tous les collégiens. En français, en sciences naturelles notamment, on nous demande de visionner des vidéos, d'écrire des textes donc c'est important que chaque jeune puisse avoir un ordinateur pour travailler, tout simplement. »

Site de la Pinosa inauguré : un lieu de mémoire à découvrir



Après des travaux de sécurisation, menés avec l'aide du Département, le site de la colonie minière de la Pinosa, situé à Valmanya, sur le massif du Canigó, a été inauguré le 19 juillet dernier par Hermeline Malherbe, Présidente du Département, avec les élu-e-s du Syndicat mixte Canigó Grand Site.

Symbole de l'âge d'or de l'industrie minière du Canigó, la Pinosa est inscrite au titre des Monuments historiques : il recèle d'importants vestiges miniers et fut le repaire des résistants du maquis Henri Barbusse en 1944, qui y trouvèrent refuge avant d'être attaqués par les nazis. Julien Panhot fut alors torturé et fusillé le 2 août 1944 contre le mur de la cantine. Les traces de ce passé sont encore visibles. Un parcours de visite permet de le découvrir à l'aide d'outils d'interprétation. Une boucle de randonnée (25 km) relie la Pinosa au refuge de Batère. Merci à tous nos partenaires, le Syndicat mixte Canigó Grand Site et son Vice-Président Daniel Baux, les partenaires financiers tels que l'Europe, l'État, la Région et de nombreux donateurs comme la Fondation du Patrimoine, la mission Bern et l'association des amis de la Route du Fer, pour nous avoir aidé à relever ce beau défi architectural, patrimonial et environnemental.

Une restauration scolaire de qualité avec l'UDSIS !

Bien manger au collège est essentiel. L'UDSIS, vous connaissez ? L'Union Départementale Scolaire d'Intérêt Social, organisme du Département, est en charge de la confection et de la livraison des repas auprès des restaurants scolaires du territoire. Et il en faut une sacrée logistique pour nourrir chaque jour les milliers d'élèves et de collégiens qui mangent à la cantine ! Pour cela, il y a toute une brigade en cuisine, emmenée par des chefs tels que Jérôme Quintus et Laurent Souiljaert. Rencontres.



Jérôme, chef cuisinier à la cuisine centrale de l'UDSIS, à Millas.



Laurent, chef au collège Paul Langevin d'Elne.

Chaque jour, la cuisine centrale UDSIS de Millas prépare près de 10 500 repas pour 87 écoles, 8 crèches et centres UDSIS, et assure également des prestations de traiteur. À la manette de cette magnifique équipe, Jérôme Quintus, 45 ans, dont 12 ans de service à Millas. L'organisation est ici millimétrée pour relever ce défi quotidien, supervisée par ce chef passionné qui a fait ses armes au Yucca ou à la Villa Dufloy. Sur le pont dès 6 h, il réceptionne les produits, contrôle la température dans les camions et celle des denrées qui rejoignent les chambres froides. Son mantra ? Garantir « l'hygiène et la sécurité », la « qualité » des produits, en partie bio, labellisés et locaux. Avec lui, cinq cuisiniers s'affairent ensuite autour des fours, marmites de 300 litres et sauteuses XXL : la recette de la blanquette de veau est traditionnelle, réalisée dans les règles de l'art, de même que les lasagnes aux épinards et au

fromage, très appréciées. « La double cuisson des lasagnes requiert un énorme travail, mais on est heureux car les jeunes se régaleront, se réjouit le chef qui aime recevoir les scolaires en visite. Ils sont souvent étonnés car ils pensent que l'on reçoit les plats tout prêts ! ». Perdu ! Ici, on cuisine tout, les recettes sont réalisées avec une diététicienne, testées, et rectifiées si besoin, avec un menu végétarien par semaine. Conditionnés dans des barquettes operculées, les plats sont refroidis en moins de deux heures, conformément aux règles de sécurité sanitaire. Les surplus sont donnés à une banque alimentaire.

Au collège Paul Langevin d'Elne, Laurent Souiljaert, 63 ans, est un autre maillon essentiel de la chaîne. Ce chef à la longue expérience en restauration traditionnelle, et en maison de retraite, officie ici depuis 5 ans et travaille à partir de plats froids réalisés par la cuisine

UDSIS d'Elne. « Je suis garant de la remise en température des plats froids à plus de 63°, et de la distribution dans de bonnes conditions d'hygiène et dans les temps. 850 élèves doivent manger en deux heures, il faut être rapide avant la reprise des cours », explique-t-il au milieu d'une cuisine moderne. L'organisation est ici aussi bien rodée, et le protocole sanitaire strict pour garantir la chaîne du froid. La journée démarre dès 6 h avec la préparation des entrées, puis la remise en température des plats pour les différents services. « Je devais prendre ma retraite cette année, mais j'aime tellement mon travail que je vais rester un an de plus ! ».

> Avec le Département, l'UDSIS mène une démarche d'amélioration de la qualité des repas, qui se traduit par une part de plus de 50 % de produits de qualité, dont 30 % de bio et produits locaux.

Musée de Préhistoire :

Tautavel et Bélesta conjuguent leur histoire au présent

Une décision tant attendue ! L'extension du Musée de Préhistoire de Tautavel*, avec le Château-Musée de Bélesta, a été annoncée officiellement le 18 juillet dernier par Carole Delga, Présidente de la Région, avec Hermeline Malherbe, Présidente du Département. Le nouvel espace muséographique devrait ouvrir au public en 2028.

Qui ne connaît pas Tautavel et son Musée de Préhistoire ? Une pépite dans la Vallée de l'Agly. Nul besoin d'être féru d'histoire pour saisir tout l'enjeu que revêt l'extension prochaine du Musée de Préhistoire de Tautavel, annoncée le 18 juillet dernier par la Présidente de la Région, Carole Delga, avec Hermeline Malherbe, Présidente du Département. Vieillissant et ne permettant plus d'offrir de bonnes conditions de visite, sa rénovation était devenue indispensable pour renouveler la notoriété du musée et enrichir le parcours de visite. Concrètement, le musée sera doublé en terme de surface sur une parcelle attenante au site actuel. La cave coopérative sera détruite pour laisser place à un parvis donnant accès au musée.

Une annonce tant attendue par tout un territoire et ses habitants, largement impliqués dans les étapes de concertation préalables. Une concertation citoyenne avait été lancée en août 2022, invitant les habitants, commerçants et usagers à exprimer leurs attentes et besoins ainsi qu'à donner leurs idées pour améliorer le musée et les aménagements. Via la diffusion d'un questionnaire

en ligne, l'organisation d'ateliers participatifs, notamment avec les scolaires, ce sont plus de 600 contributions qui ont pu être recueillies, permettant d'enrichir le projet.

« Un trait d'union avec le Château-Musée de Bélesta »

Élément important de cette extension : le musée de Bélesta, qui fait écho à celui de Tautavel, est intégré au projet global en s'inscrivant désormais dans une offre culturelle mutualisée. « Avec Tautavel et Bélesta, nous formons un projet de développement touristique et d'attractivité à l'échelle de tout un territoire. C'est une grande opportunité pour la Vallée de l'Agly. Avec ce nouveau projet, nous faisons du tourisme durable et écoresponsable une chance de développement », explique Hermeline Malherbe. Les travaux devraient démarrer en 2026.

* L'Etablissement public de coopération culturelle (EPCC) est constitué de l'État, de la Région, du Département, de la Communauté urbaine de Perpignan et de la Ville de Tautavel.



L'extension du Musée de Préhistoire de Tautavel a été annoncée officiellement le 18 juillet dernier par Carole Delga, avec Hermeline Malherbe et en présence du professeur Henry de Lumley (à gauche ci-dessus), qui a découvert l'Homme de Tautavel. Le nouveau musée sera plus interactif, moderne et accessible. / © L. Boutonnet

Informations utiles



À votre service,
à votre écoute

Personnes en situation de handicap
04 68 39 99 00

Personnes âgées
CLIC Perpignan 32, rue Maréchal Foch
04 68 86 69 07 • clicperpignan@cd66.fr
CLIC Vallée du Tech 04 68 87 57 30 • clictech@cd66.fr

Enfance famille
Enfance en danger • 119 / **Violences conjugales** • 39 19

Logement
Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) • 04 68 52 00 00
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) • 04 68 34 12 37

Guichet Rénov'Occitanie - Pays catalan • 04 68 85 82 19

Archives Départementales
74, avenue Paul Alduy à Perpignan
Du lun. au ven. de 8 h 30 à 17 h • 04 68 68 85 84 00
Le site est fermé le 1^{er} mardi matin de chaque mois.

Les Archives départementales ont mis en ligne de nouveaux fonds numérisés ! (État civil / Contrôle des actes et insinuations).

Vie associative • 04 68 85 89 92

Routes
Routes départementales • 04 68 38 12 05
pour la RN 116 • 05 61 02 49 90
État du réseau en temps réel : inforoute66.fr

Pompiers • 18 ou 112



La Maison sociale
de proximité proche de chez vous

Vallée de l'Agly • 74, rue Émile Zola
à Rivesaltes • 04 68 64 26 29
Perpignan Sud • 32, av. Maréchal Foch
04 68 86 69 00
Perpignan Nord • 164, av. Maréchal Joffre
04 68 08 38 00

Cerdagne-Capcir • 28, avenue d'Espagne
à Font-Romeu • 04 68 30 19 58

Confient • 32, av. Pasteur
à Prades • 04 68 96 68 00

Aspres-Ribéral • 19, av. Amiral Nabona
à Thuir • 04 68 53 69 55

Vallespir • 25, av. François Mitterrand
à Céret • 04 68 87 50 80

Côte Vermeille • 2, bd Édouard Herriot
à Argelès-sur-Mer • 04 68 95 35 10

Retrouvez toutes les coordonnées
des antennes sur leDépartement66.fr



adil Votre info logement
avec l'ADIL

Propriétaire bailleur : attention aux délais de restitution du dépôt de garantie !

L'article 22 de la loi du 6 juillet 1989 précise que : « le dépôt de garantie versé lors de la signature du bail doit être restitué dans un délai maximal de deux mois à compter de la remise en main propre, ou par lettre recommandée avec accusé de réception, des clés au bailleur ou à son mandataire, déduction faite, le cas échéant des sommes restant dues au bailleur et des sommes dont celui-ci pourrait être tenu en lieu et place de son locataire, sous réserve qu'elles soient dûment justifiées ». Cet article s'applique aussi bien aux locations vides que meublées pour les logements loués à titre de résidence principale. Le propriétaire dispose d'un délai de deux mois pour procéder à la restitution si l'état des lieux de sortie relève des dégradations ou des réparations locatives. Lorsque l'état des lieux de sortie est conforme à celui réalisé à l'entrée, le délai est ramené à un mois. Pour rappel, en l'absence d'état des lieux, le logement est présumé avoir été remis en bon état. À défaut de restitution du solde de compte dans le délai indiqué, le bailleur sera tenu d'une majoration égale à 10 % du loyer mensuel hors charges par mois de retard commencé. Toutes les sommes retenues doivent être justifiées - le bailleur n'est cependant pas tenu de produire des factures, des devis sont suffisants (Cass. civ. III : 3.04.01 n°99-13668). En cas de litige, il est obligatoire d'engager une démarche de conciliation préalable (article 750-1 du code de procédure civile)

Présidée par Toussainte Calabrèse, l'ADIL 66 se situe 2, rue Pierre Dupont à Perpignan. Tél. 04 68 52 00 00 / E-mail : contact@adil66.org / Suivez notre actualité sur notre site internet : www.adil66.org / Facebook : facebook.com/adil66.org/ / LinkedIn : [adil66.org/](https://linkedin.com/company/adil66)

66 Pyrénées-Orientales
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

RENCONTRES GRAND PUBLIC

Du 2 au 16 septembre - Festival Visa Off : exposition de 25 photos sur le thème du bois dans les locaux du CAUE 66, en collaboration avec l'association Archipulse. / **15 septembre - Les Enfants du Patrimoine** : animation pour les enfants (atelier maquette, croquis) au Palais des Rois de Majorque, en collaboration avec l'association Archipulse. / **16 septembre - Journées Européennes du Patrimoine** : visite de la Réserve naturelle nationale de la forêt de la Massane. / **14 octobre - Journées Nationales de l'Architecture** : « Battle d'architecture » - Fresque de la ville - Atelier de présentation des matériaux - Atelier croquis - Conférence sur le réemploi, en collaboration avec l'association Archipulse. / **Octobre - Mois de l'Architecture Occitanie** : Organisation de 4 manifestations sur le thème du bois dans le cadre du Mois de l'Architecture : 2 conférences au Département (Hall Guy Malé) et 2 visites de bâtiments.

Créé par le Département dans le cadre de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, présidé par Marie-Pierre Sadoury, le CAUE vous accueille au 11 rue Bastion Saint-François à Perpignan. Tél. 04 68 34 12 37 / E-mail : contact@caue66.fr + d'infos : www.caue66.fr

Les visites

(RE)DÉCOUVRIR LES SITES DU DÉPARTEMENT

Les sites naturels

Site classé de l'Anse de Paililles
Septembre - octobre : ouvert tous les jours de 9 h à 19 h. La Maison de site : 9 h - 13 h / 14 h - 19 h, puis 9 h - 13 h / 14 h - 18 h en octobre. L'Atelier de restauration des barques : du lundi au vendredi, 9 h - 18 h, puis 9 h - 17 h en octobre (fermé le week-end et les jours fériés, ouvert pour les Journées du Patrimoine). Novembre : fermé le 1^{er} novembre. Le Site est ouvert, de 9 h à 17 h. La Maison de site : 9 h - 13 h / 14 h - 17 h. L'Atelier de restauration des barques : du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (fermé le week-end et les jours fériés).

Réserve marine de Cerbère-Banyuls
Site ouvert à tous 7j/7. 32 bouées écologiques sont installées pour le plus grand plaisir des plaisanciers et des plongeurs. Accès libre et gratuit.

Site des Dosses
À l'occasion des Journées européennes du patrimoine le samedi 16 et le dimanche 17 septembre : exposition de maquettes de barques de pêcheurs / Visite de la baraque de pêcheurs des Dosses / Démonstration de navigation de modèles réduits de barques catalanes.

Lac de la Raho
Site ouvert à tous 7j/7. Accès à la place à feux autorisés, sauf interdiction préfectorale et vent supérieur à 40 km/heure. Pique-nique autorisés, bouteilles de gaz, groupes électrogènes et planchas interdits. Campement sauvage interdit sur l'ensemble du site. Baignade interdite dans l'ensemble des retenues du site du Lac de la Raho.

Lac des Bouillouses
Afin de préserver les richesses de ce patrimoine naturel d'exception, le Département met en place un plan de régulation de la circulation durant lequel l'accès au lac des Bouillouses se fait exclusivement par navettes au départ du Pla de Barrès. Le week-end du 16 et 17 septembre, les navettes circuleront : service régulier, de 7 h à 19 h (retours tardifs toutes les ½ heures, de 19 h à 20 h 30 pour la dernière descente). Pour la sécurité et le confort de l'ensemble des usagers, l'accès des chiens dans les navettes est autorisé sous réserve qu'ils soient équipés d'une muselière pour la totalité du trajet. Le nombre d'animaux est limité à 5 au maximum par véhicule. Point info ouvert 7j/7 jusqu'au 15 octobre. T. +33 (0)4 68 04 24 61 / Camping-cars : la pratique du camping-carisme est interdite en site classé (Camping-cars, vans ainsi que tous types de véhicules aménagés ; des lieux d'accueil sont disponibles à proximité du site).

Lac de l'Agly
À l'occasion des Journées européennes du patrimoine le 16 septembre : visite en extérieur du barrage (Cassagnes) / Randonnée découverte-nature du sentier des oiseaux (Ansignan) / Randonnée découverte sentier des dolmens (Trilla) / Randonnée botanique (Caramany).

Réserve naturelle régionale de Nyer
Site ouvert à tous 7j/7. Lieu de RDV pour toutes les animations : Maison de la Réserve de Nyer, 6 carrer de la Font - Nyer. Tél. 04 68 97 05 56. Réservations obligatoires pour toutes les activités (places limitées). Toutes les activités sont gratuites. Restauration possible au château de Nyer (Tél. 04 68 96 50 35). Accès à Nyer par le Train Jaune.

Les sites historiques

Palais des rois de Majorque
Rue des Archers - Perpignan
Ouvert tous les jours, de 10 h à 18 h.
Tél. 04 68 34 96 26

Prieuré de Serrabona
Boule d'Amont
Ouvert tous les jours de 10 h à 18 h.
Tél. 04 68 63 53 04

Château royal de Collioure
Ouvert tous les jours, de 10 h à 18 h.
Tél. 04 68 82 06 43

Chapelle Notre-Dame-des-Anges
32, rue du Maréchal Foch - Perpignan
Ouvert du mardi au vendredi, de 10 h à 17 h
Tél. 04 68 50 35 - Entrée libre

Maison de la Catalanité
Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 12 h 30 à 17 h. Ouvert le 3^e samedi du mois.
Tél. 04 68 08 29 35 - Entrée libre

Château de Castelnaud
Ouvert tous les jours, jusqu'au 18 septembre, de 10 h à 19 h. Plein tarif : 5 € ; Pass découvertes visite libre : 4,5 € ; Gratuit pour les enfants de moins de 8 ans.

+ À VOTRE AGENDA :

> **16 et 17 septembre Journées Européennes du Patrimoine** sur les thèmes "patrimoine vivant" et "le patrimoine et le sport" dans tous les sites historiques.

> **Du 14 au 16 octobre Journées Nationales de l'Architecture** sur le thème "Architectures à habiter" au Château royal de Collioure et au Palais des Rois de Majorque à Perpignan.



Expression libre

La parole des élu-e-s

Groupe Socialiste, Écologiste et Républicain

Une rentrée préparée !

La Majorité départementale est pleinement mobilisée pour favoriser la réussite de tous les collégiennes et les collégiens ! Prendre soin des jeunes, préparer leur avenir en créant pour eux les meilleures conditions de vie et de travail : nous agissons et nous en faisons notre priorité. Le nombre d'heures passées au sein du collège, en classe, au restaurant scolaire, en salle de sport, dans les couloirs, dans la cour, démontre à quel point le collège constitue un point d'ancrage pour les jeunes. C'est leur lieu d'étude certes mais c'est aussi et avant tout un lieu de vie, rempli d'activités et de rencontres. La Majorité départementale porte une ambition éducative, avec des moyens, une approche éducative, et le souci d'innover pour répondre aux besoins des jeunes, des familles, des enseignants. Et l'illustration concrète, ce sont les kits offerts aux collégiennes et les brochures distribuées à tous les élèves pour lutter contre le tabou des règles, facteur de discriminations et d'exclusion mais aussi la Tablette-PC nouvelle génération qui équipera progressivement tous les élèves, parce que l'égalité entre les filles et les garçons et l'égalité d'accès au numérique sont au cœur de notre préoccupation : garantir le respect des valeurs républicaines !

Groupe Droite, Centre et Indépendants des Pyrénées-Orientales

Pendant que le Département se désendette, les P.-O. souffrent !

70 millions de €, c'est le chiffre que le Département a consacré en 2022 à son désendettement (Source : Compte Administratif 2022, voté ce 29/06/2023). C'est un choix clairement politique que nous ne partageons pas ; pas dans cette proportion en tous les cas. Pendant ce temps, notre département voit son nombre d'allocataires du RSA croître de façon inédite : + 1 000 allocataires entre juin 2021 et juin 2022 et surtout la sécurisation de son approvisionnement en eau potable désormais compromise dans le contexte de sécheresse que nous traversons, faute d'un véritable plan d'actions et d'équipements adéquats !

Groupe Communistes et Apparenté-e-s

Le Département investit pour vous !

Alors que ce gouvernement refuse d'indexer les moyens des collectivités sur l'inflation, le Département continue de tenir ses engagements pour notre territoire. L'augmentation de 25 % de ses investissements en 2022 en atteste. Mais les décisions unilatérales de l'État rendent plus difficiles nos prévisions et nos perspectives. Les élus communistes agissent avec vous, des Communes jusqu'à l'Assemblée nationale pour que les choix décidés ensemble ne soient pas entravés.

Groupe Les Indépendants : Unis pour Agir en Pays catalan

Terrains de sport et pratique sportive en danger !

La sécheresse n'a pas épargné l'état de nos terrains de sport engazonnés. La fin de saison a même vu des pratiquants s'exposer dangereusement aux blessures. Cela ne pourra pas continuer et c'est bien la pratique sportive qui se voit menacée. Le sport est un outil indispensable pour l'éducation, l'animation de la vie sociale et la santé. Nous nous devons de trouver des solutions sans lesquelles la pratique ne reprendra pas. Cela passe par des dérogations pour les arroser, en urgence et à court terme, par une réflexion sur des aides d'investissements aux communes pour la pose de pelouses spécifiques ou synthétiques.



► **Marie-Edith Peral,**
Conseillère départementale
en charge de la Vie associative.

« Les valeurs d'engagement, de citoyenneté, de bénévolat, de partage, de convivialité sont bien vivantes dans notre département ! Les associations de notre territoire jouent un rôle essentiel auprès de tous les Catalan-e-s, pour le vivre ensemble, le lien social. La vitalité d'un territoire se mesure aussi à la qualité de son maillage associatif. »

► **7 octobre de 11 h à 18 h**
Entrée libre - Restauration sur place
Palais des rois de Majorque à Perpignan ·
Contact : 04 68 85 89 92

► VALEURS EN FÊTE, LE 7 OCTOBRE DÈS 11 H AU PALAIS DES ROIS DE MAJORQUE !



Être bénévole, s'engager dans une association...
Le 7 octobre, partagez les valeurs de solidarité, de bénévolat et d'engagement avec le Département lors d'une grande fête populaire « Valeurs en fête » au Palais des rois de Majorque à Perpignan.

Cet évènement réunira près de 130 associations et sera également l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants en Pays Catalan.

Au programme : initiations et démonstrations sportives et culturelles, jeux, maquillage pour enfants, sensibilisation à l'environnement... Vous pourrez déambuler autour de différents « Villages » :

- **Village DÉPARTEMENT** : informations sur les services départementaux autour de la fibre, des sites patrimoniaux et naturels, culture et de la vie associative...
- **Village SOLIDAIRE / Village ENVIRONNEMENT** : rencontres avec des associations d'éducation populaire, développement durable et associations solidaires.
- **Village SPORTIF & OLYMPIQUE** : rencontre avec des associations sportives ; temps de démonstrations et d'initiation.
- **Village CULTURE** : associations culturelles, catalanes et musicales



À Perpignan, le Département investit dans la santé !

Hermeline Malherbe, Présidente du Département et Françoise Fiter, Vice-Présidente du Département en charge de la politique Personnes âgées - Personnes handicapées, ont inauguré la nouvelle Maison de santé pluridisciplinaire située rue Foch à Perpignan, dans l'ancienne école des Beaux-Arts. Cette maison de santé répond aux besoins de la population de ce quartier confronté à la problématique de la désertification médicale. Le Département a soutenu cette rénovation à hauteur de 100 000 €. Depuis 2010, le Département, mobilisé pour un accès aux soins de qualité et de proximité, soutient la construction de Maisons de santé pluridisciplinaires sur l'ensemble du territoire.



EN IMAGES



Pour vous, le Département est là, près de chez vous !

En mai dernier et tout l'été, les élu-es du Département ont été à votre rencontre dans nos villes et villages. Écouter, discuter, échanger, expliquer nos missions de service public départemental au plus près des habitants est le sens de cette tournée. L'occasion pour nous de vous distribuer nos kits d'économie d'eau, accompagnés de conseils autour des éco-gestes, pour économiser l'eau et s'adapter au contexte de sécheresse inédite. Merci pour votre accueil !

De gauche à droite : tournées à Prats-de-Mollo, Prades, Céret, place Cassanyes à Perpignan, Saint-Laurent-de-la-Salanque et Thuir.



Festaaaaaaa Majorque !

Vous avez été plus de 6 000 visiteurs les 25 et 26 août derniers à Perpignan pour la deuxième édition de Festa Majorque, festival musical 100 % gratuit et local. Créé par le Département, ce festival a réuni près de 50 artistes sur les deux soirées. Rock, électro, DJ, pop, flamenco, danse, cirque, musiques du monde... Rendez-vous fin août 2024 pour la troisième édition !



DU 21 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE

Festival Jazzèbre
Jazz et musiques voyageuses
Sur l'ensemble du territoire

JUSQU'AU 23 SEPTEMBRE

Festival Courts-circuits 66
Festival itinérant de courts-métrages

28 ET 29 SEPTEMBRE

Festival international du disque FID
Perpignan

29 SEPTEMBRE

Vendredi du Handicap
Sensibilisation à la lecture des enfants et adultes en situation de handicap avec la découverte de la Maison d'Édition Internationale "Les doigts qui révent"
De 13 h 30 à 17 h - Site Christian Bourquin 30, rue Pierre Bretonneau - Perpignan.
En partenariat avec la Médiathèque départementale.

DU 2 AU 8 OCTOBRE

La Semaine Bleue
Semaine nationale des retraités et personnes âgées
Site Christian Bourquin 30, rue Pierre Bretonneau - Perpignan
MSP Côte Vermeille
213 av. Charlemagne - Argelès-sur-Mer



7 OCTOBRE

Valeurs en fête
Palais des rois de Majorque - Perpignan

10 OCTOBRE

Job dating
9 h - Stade Aimé Giral - Perpignan
Un évènement organisé par les partenaires d'Objectif Emploi 66



21 OCTOBRE

Entre terre et ciel
Animations, balades et visite au Prieuré de Serrabona
À partir de 14 h - RD 84 Boule d'Amont

JUSQU'AU 21 OCTOBRE

Expo - L'oeil sur la montagne
Photographies
Matemale



JUSQU'AU 22 OCTOBRE

Expo - La transparence de l'être
Peintures de Claudine Ducaroir
Palais des rois de Majorque - Perpignan

JUSQU'AU 5 NOVEMBRE

Expo - Regards sur ma région
Peintures de Raphaël Martinez
Château royal de Collioure

JUSQU'AU 5 NOVEMBRE

Automne musical en Vallespir
Festival itinérant

+ d'infos sur :
www.leDepartement66.fr



GÂTEAU AUX FIGUES

Pour 4 personnes :

5 figues fraîches	100 g de beurre fondu
2 œufs	1/2 sachet de levure chimique
125 g de farine	100 g de sucre
100 g de sucre	4 cuillères à soupe de miel
10 cl de lait	

Préchauffez le four à 180°C, rincez et séchez les figues, retirez le pédoncule et coupez-les en quatre dans la hauteur et répartissez-les dans un moule de 20 cm de diamètre. Dans un saladier, fouettez les œufs et le sucre. Ajoutez le lait et le beurre fondu, incorporez la farine, la levure chimique et la vanille. Mélangez. Versez la préparation dans un moule à manqué et enfournez pendant 30 à 40 min. Sortez du four, badigeonnez le gâteau de miel, laissez refroidir et démoulez. **Bon appétit !**